

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE D'AUTONOMIE PLANTES SAUVAGES ET LEURS USAGES du 26 au 28 AOUT 2022

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE (Portable de préférence)

ADRESSE MAIL en majuscule :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (nom et téléphone):

.....
RÉGIME PARTICULIER (allergies, végétarien etc).....

En quelques mots, quelles sont vos principales attentes vis à vis du stage ? :

.....
.....

A le

Signature

TARIF 280 €

A compléter et à envoyer :

- par courrier à : Semeurs d'escampette 825 chemin Collet 42510 Bussières, avec vos 60 € d'arrhes à L'ordre de Agnès Lombard
- par mail, envoi du RIB sur simple demande.

Vous recevrez sous 15 jours toutes les informations nécessaires pour vous organiser au mieux.

Une fois finalisée, la liste des participants sera partagée pour favoriser le co-voiturage.

CGV : Règlement : le solde du stage devra être réglé le premier jour du stage.

Les places sont limitées à 10, en deçà de 4 participants le stage pourra être annulé.

En cas d'annulation de notre part : les arrhes vous seront remboursés.

En cas d'annulation de votre part : les arrhes vous seront remboursés dans les cas de forces majeures suivantes (sur justificatif) : décès d'un proche, invalidité temporaire ou définitive, hospitalisation non programmée.

Les arrhes seront également remboursés

- *pour des annulations 15 jours minimum avant le premier jour de stage*
- *si le stagiaire trouve un remplaçant.*
- *et en cas d'arrêté préfectoral*
-

**Semeurs d'Escampette est membre de G'reine des prés et « Les infusées » collectifs rassemblant des producteurs et cueilleurs de plantes médicinales et des animateurs plantes sauvages sur le territoire des monts du Beaujolais, lyonnais, Pilas, forez, madeleine et Roannais.*

La structure est couverte par une responsabilité civile professionnelle.